

TENNIS DE LA FONTENETTE – SAISON D'ÉTÉ

LES 2 COURTS APPARTIENNENT À LA VILLE DE CAROUGE ET SONT GÉRÉS PAR LE
TENNIS CLUB DE CAROUGE

LA VILLE DE CAROUGE A DÉCIDÉ DE LAISSER LA BULLE TOUTE L'ANNÉE

Pour tout renseignement veuillez vous adresser à :

Josiane Rossy : 022 342 1423 - info@tenniscarouge.ch
Ouverture du secrétariat : lundi-mardi-jeudi 8h-16h / vendredi 8h-13h

REGLEMENT

Heure :

Le paiement de votre doit être effectué avant le début de la saison. Nous nous réservons le droit de relouer une heure qui n'a pas été réglée dans les délais.

Durée de la partie : 60 minutes.

Chaussures de tennis et tenue correcte exigées.

Les courts sont ouverts de 8h à 21h du lundi au jeudi et du vendredi au dimanche de 8h à 20h

Les animaux sont interdits sur le court.

Toute personne qui n'est pas autorisée à jouer par le TC Carouge se verra infliger une **amende de Fr. 50.-** et devra céder sa place aux personnes normalement inscrites.

Abonnement de 6 heures :

Le prix est de Fr. 100.- pour 6 heures. Cet abonnement vous permet de jouer sur réservation selon les heures disponibles du planning. Si vous ne pouvez jouer à l'heure qui a été réservée, elle sera décomptée de votre abonnement sauf annulation de votre part 24 heures avant.

Réservation le vendredi pour le lundi de la semaine suivante et dès le lundi pour la semaine en cours.

LE TC CAROUGE SE RESERVE LE DROIT D'ANNULER VOTRE ABONNEMENT OU VOTRE HEURE EN CAS DE NON-RESPECT DU REGLEMENT

Février 2019
Josiane Rossy

Chemin Charles-Poluzzi 42 • 1227 Carouge
T 022 342 14 23 • info@tenniscarouge.ch
Séction junior: 079 907 19 51 • junior@tenniscarouge.ch
www.tenniscarouge.ch

